

Échos de l'Île



Bulletin régional
d'information de l'AREQ

Île de Montréal • Mai 2010
Volume 8, numéro 3

Encore et toujours de l'avant !



Lise Labelle

En cette fin de deuxième année du triennat 2008-2011, j'aimerais consacrer mon billet à vous tracer un portrait sommaire de notre région afin de vous démontrer le chemin parcouru dans la réalisation de notre plan d'action.

Au décompte du 1^{er} mars 2010, notre région compte 6 536 membres. À la même date, l'an dernier, 6 520. Depuis la désaffiliation des trois syndicats d'enseignants de la région de Montréal, le nombre de nouveaux membres dépasse à peine le nombre de décès. Nous ne pouvons donc pas compter sur une croissance continue comme durant les années 1995 à 2005.

Notre projet de reconfiguration régionale commencé en 2007-2008 s'inscrivait dans cette foulée et semble aujourd'hui en bonne voie de réalisation. L'objectif que nous voulions atteindre pour le congrès de 2011 était de passer de 16 secteurs à 10. Compte tenu que presque tous les secteurs concernés sont avancés dans leurs démarches de regroupement, nous entrevoyons la possibilité de nous retrouver avec 11 ou 12 secteurs au cours du printemps 2011, ce qui entraînera un nombre de délégués plus équitable par rapport aux autres régions lors des congrès et des réunions du conseil national. C'est l'objectif que nous poursuivons avec ce projet: une question de justice et d'équité.

Quand on constate que la région de Québec avec 10 813 membres n'a que 12 secteurs, que la région Cœur et Centre du Québec n'a que 8 secteurs pour 5 465 membres, il n'y a aucune raison pour que notre région, avec

une différence d'un peu plus de 1 000, compte deux fois plus de secteurs. Même si, d'un point de vue rationnel, la reconfiguration régionale est un projet tout à fait logique, même si le conseil régional a toujours pris des décisions unanimes sur ce dossier, certains membres entretiennent encore des inquiétudes à ce sujet.

Quelques-uns ont exprimé des craintes d'ordre économique, à savoir que l'AREQ nationale ferait ainsi des économies sur le dos de notre région. Il n'en est rien car la partie de nos cotisations qui nous revient pour financer une partie de nos activités est calculée à partir du nombre de membres et non du nombre de secteurs. Par contre, un secteur de 300 membres, s'il est regroupé avec un autre de 300 ou 400, recevra de l'argent pour le nombre de membres, mais n'aura qu'un comité directeur pour 600 ou 700 personnes. Et lorsque viendra le temps de trouver la relève, au lieu de chercher des bénévoles parmi 300 personnes, ce sera dans un bassin de 600 ou 700 membres.

Notre avenir est dans le regroupement des forces et dans la cohésion afin de faire vivre la mission de l'AREQ dans notre région. À cet égard, je désire remercier très sincèrement toutes les personnes qui se dévouent depuis l'hiver 2008 afin de réaliser ce projet: les membres du comité de travail, du comité d'implantation et toutes les personnes présidentes de secteur qui se sont investies dans ce projet. Cela demande des réunions supplémentaires, des échanges intersectoriels et l'organisation d'activités de rapprochement, mais, à ce que l'on me dit, c'est très gratifiant. Plusieurs membres ont retrouvé ainsi d'ex-collègues.

La période cruciale sera l'hiver 2011 au cours duquel une dizaine de secteurs prendront un vote de dissolution

Sommaire

Billet de la présidente 1

Mot de la coordonnatrice 2

Hommage à Micheline Sicotte 3

ÉCHOS DE NOS ACTIVITÉS..... 4 - 7

Journée internationale de la femme

CCF en action

Une journée des plus intéressantes

Une journée enrichissante

Pour que chaque vote compte

PROJETS 8 - 12

Assemblée générale régionale –

Ordre du jour

Des nouvelles du comité des arts visuels

Comité de la condition des femmes

2010 – Année internationale

de la biodiversité

Tournoi de golf 2010

En route vers le 25^e...

Atteintes à la vie privée

LA VIE DANS LES SECTEURS. 13

INFO 14 - 15

Fondation Laure-Gaudreault

L'assemblée générale régionale

Rappel des dates des assemblées

générales des secteurs

Le 911

Capsules d'information

RÉFLEXION 16 - 18

Ma vie à la retraite

Haïti

Mourir en toute dignité

CHRONIQUE INFORMATIQUE.... 19

CHRONIQUE DES JARDINS 20

Conception et infographie:

Rive-Sud Typo Service Inc.

Prochaine publication:

septembre 2010

Date de tombée: 16 juillet 2010

Tirage: 6 600 copies

Pour une plus grande clarté, la forme masculine utilisée dans ce bulletin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Mai nous sourit, c'est le printemps.

Dame Nature s'est épanouie, quoi de plus stimulant!

Cette édition de *Échos de l'Île*, comme les autres d'ailleurs, se veut une information de première main pour chacun des membres de la région et un agent de liaison pour tous les secteurs. Dans son billet, la présidente trace un portrait intéressant de l'un des objectifs du plan régional, soit celui de la reconfiguration.



Jeannine Ménard

Un aperçu des activités réalisées :

- Conférence sur la réhabilitation possible des personnes violentes, le 4 décembre dernier;
- Journée enrichissante le 22 janvier offerte à trois comités : CCF, CASP et environnement;
- Visite de deux conférencières fort intéressantes à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 4 mars;
- Journée traditionnelle « Occupons-nous de nos affaires » le 24 mars;
- Réception d'un expert sur le mode de scrutin par les membres du CASP.

En route, maintenant pour la dernière étape de 2009-2010.

- Le Jour de la Terre où il sera question de consommation responsable en alimentation;
- Les assemblées sectorielles (avril et mai) et régionale le 27 mai;
- L'exposition des arts visuels, porteuse de couleur et de beauté;
- Le tournoi de golf devenu une tradition;
- Vers le 25^e de l'AREQ de la région.

Un hommage, la vie d'une retraitée, des articles de fond, un témoignage, des infos, bref, de quoi nourrir notre esprit et alimenter notre réflexion.

Faisons le plein d'énergie en prenant contact avec la nature durant la saison estivale et soyons au rendez-vous pour le tournoi de golf à L'Épiphanie, le 2 septembre 2010.

*Jeannine Ménard, secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)
Coordonnatrice de l'équipe de rédaction*

Responsable: Lise Labelle

Coordonnatrice: Jeannine Ménard

Équipe de rédaction: Luc Brunet, Lise Labelle,
Jeannine Ménard, André Pelletier, Lise St-Pierre

Collaborateurs à ce numéro: Marie Barrette, Solange Catafard-Mayer,
Johanne Clément, Véronique Gauthier, Micheline Jourdain, Denise Marcotte,
Marie Marsolais, Edmond Pauly, Ghislaine Séguin, Micheline Sicotte.

Révision linguistique: Louise Chevrier



Région Île de Montréal (06)

En février dernier, nous apprenions la démission de madame Micheline Sicotte comme présidente du Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault. Micheline doit quitter ce poste pour des raisons de santé.

Depuis 2005, Micheline n'a pas ménagé son temps ni ses énergies au profit de cette fondation créée par l'AREQ et qui fête, cette année, ses vingt ans d'existence. Au cours des cinq dernières années, le nombre de membres de la FLG dans la région de Montréal a constamment augmenté et l'infatigable Micheline rappelait à tous les non-membres qu'il n'en coûtait que 10 \$ pour devenir membre à vie de la FLG, recueillant, à tous coups, de nouvelles adhésions.

Je tiens à lui rendre hommage et à la remercier très chaleureusement au nom de toutes les personnes et de tous les organismes qui ont bénéficié de subventions de la FLG, grâce à son travail et à son dévouement. Toutes les causes sociales obtenaient de sa part une écoute active et une réponse empressée.

On peut dire de Micheline qu'elle est une passionaria de l'engagement social. Combien de fois l'avons-nous vue et entendue sur les lieux d'un congrès, d'un colloque ou de quelque autre ren-

Hommage à Micheline Sicotte



Micheline Sicotte

contre à caractère syndical ou associatif faire la promotion des produits équitables au profit de la Fondation Léo-Cormier pour l'éducation aux droits et libertés? Avec Sonia, Micheline J., Francine, Diane ou d'autres membres de l'équipe de bénévoles, elle parcourait le Québec, la voiture remplie de denrées et de produits d'artisanat équitables. Je crois que sa force de per-

suasion faisait d'elle une excellente vendeuse. Après la journée, il fallait faire l'inventaire et tout emballer ce qui n'avait pas été vendu. Que de dévouement au profit d'une bonne cause!

Ironie du sort, en janvier dernier, Micheline a appris qu'elle souffrait d'une maladie rare, dans la famille de la maladie de Parkinson, et qu'il n'existe actuellement aucun traitement pour cette maladie. Comme l'un des trois objectifs de la FLG consiste à aider financièrement la recherche médicale sur les maladies liées au vieillissement, les membres de la région de Montréal auront une motivation supplémentaire pour recueillir des fonds pour notre fondation. Nul doute que le tournoi de golf du 2 septembre prochain prendra une signification très particulière. Micheline, qui ne joue pas au golf, avait l'habitude d'offrir toute sa journée comme bénévole. Elle était souvent la première arrivée sur les lieux. L'an dernier, nous avons constaté que la journée l'avait fatiguée plus que lors des tournois précédents.

À Micheline, je dis merci pour tout ce que tu as fait pour les causes qui te tiennent à cœur et qui nous font tous grandir et bon courage pour la suite des choses. Nous sommes avec toi.

Lise Labelle

(suite de la page 1)

de leur secteur et tiendront ensuite avec le ou les secteur(s) voisin(s) une assemblée générale de création d'un nouveau secteur. Par la suite, en conformité avec nos Statuts et Règlements, le conseil régional proposera au conseil d'administration de notre association, le nouveau découpage de la région Île de Montréal pour adoption.

D'ici là, il reste beaucoup de travail à faire: mai et juin seront consacrés aux assemblées générales sectorielles et à l'assemblée générale régionale, aux fêtes de reconnaissance envers nos bénévoles, à la préparation du calendrier des activités de l'année 2010-2011. Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement tous les béné-

voles qui se dévouent pour notre association: les membres du conseil régional, les membres des comités directeurs, les responsables régionaux et sectoriels de tous les comités, l'équipe des *Échos*, les téléphonistes... Un merci très spécial aux membres de l'Exécutif régional pour leur collaboration constante.

Juillet et août seront dévolus au repos, aux loisirs, aux visites familiales et aux voyages au Québec ou ailleurs. Je vous souhaite à tous, membres de la région Île de Montréal, un très bel été afin de refaire le plein d'énergie. On se retrouve en septembre pour «encore et toujours aller de l'avant».

Lise Labelle, présidente

Journée internationale

C'est sous le thème «Célébrons ensemble!» que le comité de la condition des femmes a organisé un dessert-causerie, le jeudi 4 mars dernier.

Qu'y avait-il donc à célébrer? D'abord, le centième anniversaire de la Journée internationale de la femme, ensuite, la tenue de la troisième Marche mondiale des femmes.

Pour souligner ces événements importants, deux conférencières ont pris la parole. Tout d'abord, Madame Micheline Dumont, professeure et historienne, nous a rappelé le chemin parcouru par les Québécoises; elle faisait référence à son volume paru en 2008 «Le féminisme québécois raconté à Camille». L'ouvrage s'adresse surtout aux jeunes filles et aussi au grand public.

La seconde invitée était Madame Chantal Locat, responsable du comité de la condition des femmes de la CSQ et membre du comité d'action et de suivi de la Coalition québécoise de la Marche mondiale des femmes. Madame Locat nous a entretenus du chemin qui reste à parcourir car «Tant que toutes les

Madame Locat a mentionné les acquis des marches précédentes: celle du Québec en 1995, et les marches mondiales en 2000 et 2005. Elle a mentionné les revendications de la Marche 2010. Les cinq champs d'action sont:

- le travail des femmes: autonomie économique;
- le bien commun et l'accès aux ressources;
- la violence envers les femmes;
- la paix et la démilitarisation;
- les droits des femmes autochtones.



Madame Micheline Dumont

femmes ne seront pas libres, nous serons en marche!», comme le soutient le slogan de la Marche mondiale 2010.

Madame Marie Barrette, responsable du comité, a invité femmes et hommes à participer aux journées de marche, qui auront lieu du mardi 12 octobre au samedi 16 octobre 2010, ainsi qu'au grand rassemblement national à Rimouski le 17 octobre prochain.



Madame Chantal Locat



Activité du CCF

nale de la femme

Échos
de nos activités



Lise Labelle au micro



Marie Barrette au micro

Les deux invitées sont d'excellentes communicatrices, mais elles ont dû écourter leur présentation faute de temps, ce qui en a laissé plusieurs sur leur appétit. Je parle, bien entendu, de leur faim intellectuelle, car la faim physique a été comblée par les délicieux desserts offerts par

les responsables. Les artistes et les artisans ont donné de la couleur à cette activité en exposant leurs œuvres.

En conclusion, Madame Lise Labelle, responsable régionale, nous a incités à la vigilance car les acquis

sont toujours fragiles. Rappelons-nous que partout au monde, quand la condition des femmes s'améliore, c'est l'ensemble de la société qui en bénéficie.

Ghislaine Séguin
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)

Le CCF en action



Ghislaine Séguin

En matinée du 4 décembre 2009, au Centre des loisirs St-Laurent, se tenait une activité organisée par le CCF. Deux conférenciers, madame Justine Noiseux, psychothérapeute et monsieur Étienne Guay, criminologue, ont tenté de répondre à la question: Les personnes violentes peuvent-elles être réhabilitées? Il semble que la réponse ne soit pas simple, car la réhabilitation dépend de plusieurs facteurs, le premier étant, bien sûr, de

reconnaître le problème en soi. Un autre facteur important est la volonté de changer son comportement et sa façon de répondre au stress et aux frustrations de la vie. Les deux personnes-ressources, travailleurs au Centre de la colère de Montréal, gardent espoir que leurs efforts puissent porter des fruits et elles continuent leurs recherches en ce sens.

Ce fut une matinée intéressante qui a permis de réfléchir au problème de la violence, encore trop présente dans notre société.

Ghislaine Séguin
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)

Une journée des plus intéressantes

Le 22 janvier 2010, en partenariat avec l'UQAM, l'AREQ-Montréal a offert une journée de formation sur la consommation responsable en alimentation par l'achat bio et l'achat local. Cinquante-cinq personnes dont des membres du conseil régional, du comité de l'environnement, du comité de la condition des femmes et du comité de l'action sociopolitique y ont participé de 9 heures à 16 heures et plusieurs sont demeurés sur leur appétit.



Une partie de l'assistance de la journée.

Les participants ont apprécié l'animation de Claire Vanier du Service aux collectivités de l'UQAM, les présentations de Louise Vandelac, professeure et chercheure à l'UQAM et de François Décary-Girardeau de Option consommateurs.

Cette journée faisait partie intégrante du plan d'action du comité de l'environnement et se voulait une préparation au jour de la Terre, le 22 avril.

Lise Labelle



De gauche à droite, après moi, on aperçoit Louise Vandelac, professeure et chercheure à l'UQAM, Claire Vanier des Services aux collectivités de l'UQAM, Véronique Gauthier, responsable régionale du Comité de l'environnement.

UNE JOURNÉE ENRICHISSANTE



Micheline Latreille

Le 24 mars, nous étions une centaine de personnes de la région à nous être dit: «Occupons-nous de nos affaires». Premier point à l'ordre du jour: présentation du DVD «Madeleine à la Résidence des Ruisseaux» par l'animatrice Huguette Sénéchal, conseillère en prévention. Nous y rencontrons des personnes qui vivent différemment la problématique du placement en résidence. Merci aux acteurs qui nous ont

magnifiquement fait ressentir la détresse vécue par certains. Par la suite, un panel, composé des représentants de cinq organismes, nous informe du support qu'ils peuvent apporter à ces aînés.

En début d'après-midi, Stéphanie Tremblay de la Fondation des maladies du cœur, traite d'un sujet qui touche plusieurs d'entre nous: «L'hypertension artérielle, échec et mat». Cette dynamique conférencière démystifie d'abord ce qu'est la pression artérielle. Par la présentation de tableaux très parlants et par des suggestions pratiques, elle parvient à nous convaincre que, malgré l'existence de certains facteurs indépendants de notre volonté, nous pouvons prévenir l'hypertension artérielle en adoptant une alimentation de type DASH et en étant actifs. À nous d'appliquer ses recommandations.

Pour terminer la journée, Lise Pedneault, planificatrice financière de la Caisse Desjardins de l'Éducation, nous entretient également de notre santé, non pas physique mais financière. Ses explications sont claires et précises. Nous sommes maintenant plus en mesure de comprendre ce qu'est une bonne planification fiscale à la retraite. Elle aborde brièvement un sujet d'actualité: la sécurité sur internet.



L'animatrice, Huguette Sénéchal.

Il est seize heures. C'est terminé. Nous partons avec le sentiment d'avoir acquis des connaissances qui nous seront utiles dans notre vie. Merci aux organisateurs de cette journée.

Micheline Latreille, Secteur Ahuntsic-Ouest (06-N)



De gauche à droite: Stéphanie Trudeau (CAVAC), Guylaine Dion (Agente communautaire), Chantale Ménard (CLSC), Mylène Savaria (Info-Abus) et Roland Demers (Caisse DESJARDINS).

Pour que chaque vote compte

Échos
de nos activités



Micheline Jourdain

Même si nous sommes en démocratie, nous constatons que notre mode de scrutin comporte une lacune majeure qui est liée à la façon de traduire le vote de l'ensemble des citoyens en nombre de sièges (députés ou conseillers municipaux). Deux exemples tirés des résultats d'élections québécoises, démontrent cette réalité :

- En 1973 la population avait accordé 54,7 % du vote au parti libéral qui a occupé 92,7 % des sièges de l'Assemblée nationale tandis que le PQ avait reçu 30,2 % du vote et n'occupait que 5,5 % des sièges.
- En 1998, le PQ avait reçu moins de votes (42,9 %) que le parti libéral (43,5 %) et pourtant, c'est le PQ qui a constitué le gouvernement.

Plus près de nous aussi, on a vu des tiers partis (ADQ, Québec solidaire, Parti vert) recevoir l'appui de plusieurs centaines de milliers de citoyens et n'occuper que quelques sièges à l'Assemblée nationale, sans aucun rapport avec le nombre de votes recueillis. Ce modèle empêche les députés élus de disposer des moyens financiers et techniques pour faire leur travail de représentation des citoyens qui ont voté pour eux.

Le Canada, les États-Unis et la Grande-Bretagne restent dans le monde actuel parmi les rares sociétés démocratiques à utiliser un mode de scrutin qui mériterait d'être amélioré. Ce mode de scrutin appelé « majoritaire uninominal à un tour » produit des distorsions, provoque un écart important entre la volonté populaire exprimée par le vote et la répartition des sièges au sein du Parlement, de l'Assemblée nationale ou des conseils municipaux. Seuls les grands partis historiques sont favorisés, même si d'autres partis sont en émergence et correspondent à de nouvelles valeurs d'une partie significative de la société. On peut même croire qu'un tel système favorise avec le temps le désengagement du citoyen et ne l'incite pas à voter car il estime que son vote est « perdu ». Depuis une trentaine d'années, des groupes de citoyens recherchent un mode de scrutin plus juste qui favoriserait un meilleur équilibre. Ce mode électoral est appelé « mode de scrutin proportionnel » parce qu'il attribue à chaque parti un nombre de sièges proportionnel au nombre de voix qu'il a recueillies lors de l'élection.

Les alternatives pour passer du système majoritaire actuel à un système de vote proportionnel plus juste ne man-

quent pas. En Europe, par exemple, plusieurs pays utilisent diverses variantes du mode de scrutin proportionnel depuis des années. Je ne dispose pas de l'espace suffisant pour présenter en détail ces divers modes électoraux. On peut toutefois résumer globalement l'idée du système de vote proportionnel. Sans passer à un mode de pure « proportionnelle », nous pourrions combiner notre système actuel avec la méthode de vote proportionnel. Ainsi sur le nombre total de sièges, à l'Assemblée nationale par exemple, on pourrait réserver une partie des sièges aux candidats qui auraient été élus à la majorité simple dans leur circonscription comme c'est le cas maintenant. En complément, selon le résultat du vote dit « populaire », les partis politiques se verraient octroyer des sièges supplémentaires en fonction des votes reçus établis en pourcentage du vote total des citoyens pour l'ensemble de territoire du Québec. Alors, à partir d'une liste présentée à l'avance par chaque parti, un certain nombre de sièges seraient octroyés aux candidats de cette liste dans l'ordre où ils y apparaissent. Ainsi un tiers parti (dans le cas du Québec : l'ADQ, le Parti vert, Québec solidaire ou dans le cas du Canada : le NPD, le Parti vert) pourrait occuper des sièges supplémentaires dans les parlements en fonction du nombre réel de votes qu'il aurait obtenus. Cette liste pourrait inclure, par exemple, des candidats qui viendraient des régions pour mieux les représenter, plus de femmes pour rétablir la proportion hommes / femmes au sein des assemblées parlementaires. Ce genre de système mixte aurait le mérite de conserver la majorité de nos coutumes surtout celle pour le citoyen d'avoir accès à « son » député, une personne de « son » milieu. Mais il permettrait aussi à toutes les formations politiques d'avoir une place correspondant au nombre de votes reçus et à la confiance que les citoyens leur portent. Je fais le pari qu'un tel système encouragerait davantage les citoyens à participer aux élections.

C'est ce que met de l'avant le groupe non partisan « Mouvement pour une démocratie nouvelle ».

Pour en savoir davantage, on peut consulter le site :

www.democratie-nouvelle.qc.ca

Les instances de l'AREQ ont décidé d'appuyer la campagne pour réformer le mode de scrutin. Nous pouvons renforcer cet appui à la démocratie en écrivant à nos députés et en signant la pétition qui apparaît sur le site mentionné ci-haut.

Micheline Jourdain, secteur Mercier (06-G)
Responsable régionale du comité d'action sociopolitique

Assemblée générale régionale – Ordre du jour

L'assemblée générale régionale aura lieu le 27 mai 2010, à 9 h 30, au Centre 7400, 7400, boul. Saint-Laurent (coin De Castelnau). Accueil à compter de 8 h 30.

Voici le projet d'ordre du jour :

1. Ouverture

- 1.1 Message d'ouverture de la présidente ;
- 1.2 Présentation des personnes présidentes sectorielles et des membres du comité exécutif régional ;
- 1.3 Élection d'une personne présidente d'assemblée ;
- 1.4 Court rappel des procédures ;
- 1.5 Présentation et adoption de l'ordre du jour ;
- 1.6 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 mai 2009.

2. Rapports des activités 2009-2010

- 2.1 Rapport de la présidente régionale ;
- 2.2 Rapport de la responsable du comité de la condition des femmes ;
- 2.3 Rapport de la responsable du comité de l'environnement ;
- 2.4 Rapport du responsable du comité des assurances ;
- 2.5 Rapport des responsables du comité de l'indexation ;
- 2.6 Rapport de la responsable du comité de l'action sociopolitique ;
- 2.7 Rapport du responsable du comité des arts visuels ;
- 2.8 Rapport du responsable du comité de la condition des hommes ;
- 2.9 État de réalisation du plan d'action 2009-2010 ;

- 2.10 Questions, échanges et vote de réception de l'ensemble de ces rapports.

PAUSE de 20 minutes afin de favoriser le vote pour le « Coup de cœur » et les mentions du public

3. États financiers

- 3.1 Présentation des états financiers ;
- 3.2 Questions, échanges et vote de réception.

4. Plan d'action 2010-2011

- 4.1 Présentation du plan d'action 2010-2011 ;
- 4.2 Questions, échanges, et vote.

5. Prévisions budgétaires 2010-2011

- 5.1 Présentation des prévisions budgétaires ;
- 5.2 Questions, échanges et vote.

6. Clôture de l'assemblée

- 6.1 Présentation des artistes et des artisans de la région ;
- 6.2 Mot d'un membre du CE ;
- 6.3 Mot de la présidente régionale ;
- 6.4 Tirage de prix de présence ;
- 6.5 Information concernant le dîner ;
- 6.6 Levée de l'assemblée.

Le gagnant du « Coup de cœur » et les gagnants des mentions du public seront proclamés au cours du dîner afin de permettre à un plus grand nombre de membres de visiter l'exposition et de voter pour l'œuvre de leur choix.

Des nouvelles du comité des arts visuels



Johanne Clément

Le 4 décembre 2009, au Centre de Loisirs St-Laurent, les artisans du comité des arts visuels participaient à la Journée nationale contre la violence faite aux femmes. Quatorze artisans talentueux ont offert des articles utiles et originaux.

Accompagnés de quelques artistes, certains d'entre eux ont été, à nouveau, présents au dessert-causerie du 4 mars, au Centre 7400, lors de la Journée internationale de la femme.

L'événement qui clôturera la saison du CAV est l'exposition en arts visuels qui aura lieu lors de l'assemblée générale régionale, au Centre 7400, le 27 mai 2010. Cette année, nous aurons deux salles d'exposition afin que chacun ait plus d'espace pour admirer les œuvres. Venez voter pour votre « Coup de cœur » ou pour l'œuvre qui méritera une « Mention ». Plusieurs œuvres vous touchent ? Vous ne savez laquelle choisir ? Pour vous aider dans votre choix, en plus de l'émotion, tenez compte aussi de l'originalité et de la qualité du travail.

Le CAV serait très heureux d'augmenter le nombre de ses responsables sectoriels. De nouveaux artistes et artisans se sont joints à nous récemment. Nous ne demandons qu'à allonger notre liste.

Johanne Clément : clemj@sympatico.ca

Mettons de la couleur et de la beauté dans notre monde.

*Johanne Clément, secteur Ahuntsic-Est (06-A)
Responsable, par intérim, du comité des arts visuels*



Comité de la condition des femmes

Voilà que 2010 sonne la troisième année de marche pour des milliers de femmes dans le monde! Nos souliers sont de plus en plus usés, mais nous n'arrêterons pas de marcher puisque «Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche!» Et c'est ainsi qu'a

été lancée la Marche mondiale des femmes sur le plan national le dimanche 7 mars et sur le plan montréalais le lendemain.

L'AREQ 06 a devancé ces lancements par une activité régionale tenue le 4 mars (cf. article de Ghislaine Séguin, p. 4) pour marquer La Journée internationale des femmes qui revêtait cette année un caractère spécial puisqu'elle célébrait son centième anniversaire.

Origine de la Journée internationale des femmes

«C'est à Copenhague au Danemark, à l'occasion de la IIe Conférence de l'Internationale socialiste des femmes, que Clara Zetkin, socialiste et féministe allemande, a proposé l'instauration d'une Journée internationale annuelle des femmes, à l'instar des femmes socialistes américaines qui, depuis 1908, organisaient une Journée annuelle nationale des femmes dans le but de revendiquer l'égalité économique et politique des femmes, leur droit de vote, et de dénoncer l'exploitation des ouvrières, entre autres.»¹

La Journée internationale des femmes a été officialisée par les Nations Unies en 1977, invitant chaque pays de la planète à célébrer une journée pour les droits des femmes. Ce jour était donc tout indiqué pour donner le coup d'envoi de la Marche mondiale des femmes 2010.



Revendications de la Marche mondiale au Québec et au Canada

Rappelons les revendications présentées aux gouvernements du Québec et du Canada par la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF), lesquelles sont profondément inquiètes devant le recul des conditions favorables à une réelle atteinte de l'égalité dans la société :

- La lutte contre l'hypersexualisation et la marchandisation du corps des femmes, notamment avec la demande d'une législation pour contrer les publicités sexistes et le retour des cours d'éducation à la sexualité au secondaire ;
- Le refus du démantèlement des services publics par le recours à la privatisation et la hausse de la tarification, notamment en santé et en éducation ;
- La protection de l'eau ;
- La protection du droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants ;
- L'accès à un salaire minimum assurant un revenu équivalent au seuil de faible revenu, soit 10,69 \$ l'heure, et le droit à la dignité pour les personnes

assistées sociales avec l'abolition des catégories «aptes» et «inaptes» à l'emploi ;

- Le respect des droits des femmes autochtones avec la signature de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones ;

- La fin du recrutement militaire dans les établissements scolaires par les forces armées et le retrait immédiat des troupes en Afghanistan.²

Actions du comité régional 06 de la condition des femmes

Le comité de la condition des femmes de l'AREQ 06, lors de sa rencontre du 7 mai, est appelé à planifier des gestes concrets à poser dans nos secteurs en regard de ces revendications.

Il unira aussi ses forces à celles d'autres secteurs ou de groupes locaux pour créer des événements publics qui feront prendre conscience, réfléchir et agir pour obtenir les avancées nécessaires en vue d'améliorer la condition des femmes âgées, particulièrement en rapport avec la pauvreté, la violence et les services de santé.

Enfin, il participera aux activités de la Coalition régionale de la MMF 2010 – Montréal qui auront lieu du 12 au 17 octobre prochain et qui vous seront communiquées dans le prochain numéro. C'est en octobre que les régions du Québec entreprendront leurs marches pour aboutir à Rimouski le 17 octobre. «En 2010, ça va marcher!».

*Marie Barrette, secteur Ste-Croix (06-C)
Responsable régionale du comité
de la condition des femmes*

¹ Tiré du site http://www.marchemondialesdesfemmes.org/bulletin_liaison/2010/01/012010-txt/fr/base_view

² Pour plus d'information sur les revendications et pour consulter le libellé intégral, visiter le www.ffq.qc.ca

2010 - Année internationale de la biodiversité



Véronique Gauthier

Notre planète est entrée dans une autre crise, celle de la disparition massive d'espèces.

Contrairement à d'autres périodes d'extinction s'étendant sur des milliers et même des millions d'années, la biodiversité régresse avec une rapidité inquiétante, souvent en quelques décennies. Actuellement, d'après un inventaire d'espèces végétales et ani-

males menacées, on a révélé le déclin de 1/5 des mammifères, de 7/10 des plantes, de 1/8 des oiseaux, de 2/5 des poissons et de 1/3 des amphibiens, cette dernière espèce étant particulièrement en péril.

L'une des causes premières mettant en danger la biodiversité est la transformation industrielle des écosystèmes et des habitats naturels par l'agriculture, les habitations, les centres commerciaux, les autoroutes, les barrages, etc. Ces formes d'intrusion dans les systèmes naturels détruisent les équilibres écologiques et l'équilibre des espèces. Depuis la dernière moitié du XX^e siècle, les

végétaux et les animaux ont aussi à se défendre contre des envahisseurs, tels les produits chimiques, les herbicides, les pesticides et d'autres polluants des plus destructeurs.

À cause de la dégradation des équilibres écologiques entraînant une perte de biodiversité, des changements sont apparus dans la chaîne alimentaire. Non seulement des ressources alimentaires sont disparues pour des espèces sur terre ou dans les mers, mais des réserves s'épuisent pour l'espèce humaine elle-même. La Terre aurait perdu 75% de sa diversité alimentaire au XX^e siècle. Les monocultures ont fait disparaître nombre de variétés végétales.

La diminution de la biodiversité est donc une conséquence de l'activité humaine. Et ce sont les pays les plus pauvres qui en souffrent déjà. Cependant, il est encore temps de protéger la grande variété des diverses formes de vie sur notre planète. Il est possible de sauvegarder des territoires naturels afin de protéger les écosystèmes et ainsi de conserver les aires d'habitats nécessaires à la survie des espèces. Tous les citoyens du monde sont responsables de la diversité biologique.

À lire : HOME de Yann Arthus-Bertrand, Éditions de la Martinière, 2009.

*Véronique Gauthier, secteur Mercier (06-G)
Responsable régionale du comité de l'environnement*

Tournoi de golf 2010

Pour la cinquième année consécutive, le conseil régional organise un tournoi de golf au profit de la Fondation Laure-Gaudreault. L'activité aura lieu au Club de golf de l'Épiphanie, le jeudi 2 septembre 2010 à midi trente et se tiendra sous la présidence d'honneur de M. Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Compte tenu de l'importance des besoins tant pour les aînés que pour la recherche médicale sur les maladies liées au vieillissement et que pour les œuvres de jeunesse, notre objectif annuel est toujours de dépasser les profits du tournoi de l'année précédente. En 2010, il s'agit de dépasser 15 881,77 \$.

Afin d'y arriver, le conseil régional sollicite la participation à cet événement du plus grand nombre de membres, soit en sollicitant auprès de vos fournisseurs des commandites à 100 \$ chacune ou des cadeaux pour nos prix de présence ou pour le tirage qui rapporte toujours une somme intéressante. Il faut que les Montréalais soient interpellés par notre tournoi et qu'ils nous aident à recueillir des fonds pour aider ceux qui en ont besoin.

Cette année, le forfait coûte 110 \$ pour le golf avec voiturette et souper méchoui, le coût du souper méchoui seul est de 45 \$ et celui du golf seul est de 65 \$. Inscrivez-vous en grand nombre, c'est toujours une journée de réel plaisir.

Vous trouverez le formulaire d'inscription dans le présent numéro de Échos de l'Île.

Quant aux commandites, les chèques doivent être libellés à AREQ région 06 et être envoyés à mon attention au 725, av J.-J.-Joubert, Laval, H7G 4J2.



Lise Labelle

Atteintes à la vie privée

L'ère des technologies de l'information et des communications facilite beaucoup notre vie en général. Pratiquement tous les jours, la publicité nous propose un nouveau gadget pour acheter plus rapidement ou plus facilement, surveiller notre résidence, avoir un code d'accès à nos dossiers ou franchir plus rapidement une frontière.

Pourtant la dimension cachée et quelquefois inquiétante de ces technologies ne fait pas beaucoup les manchettes. Les technologies actuelles permettent de scruter, de recueillir, de stocker, de croiser et d'avoir accès à beaucoup d'informations sur tous les sujets, sur les personnes et, y compris, sur les organisations. Pour la Ligue des droits et libertés ou Amnistie internationale et plusieurs organisations de citoyens, il est nécessaire d'évaluer l'ensemble des conséquences que cette collecte de données ou cette surveillance entraînent pour chacun de nous.

Ce n'est pas d'hier que le voisin furète derrière le rideau du salon ou encore que nos relevés de cartes de crédit permettent aux institutions financières de connaître nos habitudes de consommation ou encore de communiquer de l'information sur nos déplacements. Nous entendons déjà certaines personnes dire «Je n'ai rien à cacher!» Pourtant, l'ampleur et l'accélération des processus de production et de conservation de données exigent qu'on se pose actuellement des questions.

Auparavant, les données sur les personnes étaient essentiellement conservées sur papier, dans des lieux séparés et auraient probablement exigé des caisses et des caisses de documents si on avait voulu les rassembler. Maintenant quelques opérations rapides sur un clavier d'ordinateur peuvent permettre de tracer le portrait assez complet de notre vie personnelle: consommation, finances, relevés bancaires, maladies, médicaments, réclamations d'assu-

rances, voyages, choix de lecture, fréquentations (grâce aux numéros de téléphone, courriels, sites Internet, caméras de rue), loisirs et déplacements. Des compagnies (d'assurances par exemple), des vendeurs ou des sollicitateurs pour n'importe quoi, des employeurs, des douaniers et des agences gouvernementales peuvent avoir accès assez facilement à l'ensemble de nos données personnelles sans avoir à entrer par effraction ni à fouiller dans nos classeurs.



Il faut le constater, la hantise de la sécurité et le battage médiatique, depuis 2001 notamment, créent l'ambiance idéale pour que la population accepte plus facilement que les gouvernements, les agences ou les services de sécurité et de police, interviennent encore davantage dans sa vie. Les vidéos de surveillance dans les lieux publics ou les fouilles au scanner dans les aéroports deviennent quasi une routine; on en arrive presque à penser que la «machine» rend plus neutre la fouille, auparavant manuelle; c'est comme si elle distanciat l'agression.

Si la technologie à distance permet à l'infirmière dans un hôpital de sur-

veiller notre rythme cardiaque, nous aimons moins que les mêmes technologies servent à développer et à imposer une culture de la surveillance, une condition de vie de tous les jours pour les citoyens. Il n'est pas surprenant de constater que les compagnies qui produisent les technologies de contrôle et de surveillance font actuellement des affaires d'or! Il est inquiétant de constater que ces mêmes compagnies ont d'abord expérimenté tous leurs gadgets et leurs techniques dans les pays les plus répressifs de la planète au cours des années '90, en Chine notamment.

Il ne s'agit pas de rejeter en bloc toutes ces techniques ni de nier que la sécurité apporte le confort nécessaire aux personnes. Il faut cependant que les lois et les gouvernements qui ont la responsabilité de leur application soient respectueux des droits des personnes. Il ne faut pas que l'administration publique confie des contrats concernant le traitement des données sur la population à n'importe quelle agence privée ou en sous-traitance à des compagnies dont l'intérêt est en contradiction avec le bien public et le respect de la vie privée d'une personne. Il faut réfléchir aux dérives que crée le climat d'insécurité. À Londres par exemple, qui est déjà la ville la plus «surveillée» au monde, un site invite maintenant les internautes à surveiller des rues en temps réel, et avec promesse de récompense!

Si la délinquance ou le crime exige des mesures efficaces, il faut surtout que les élus de nos parlements discutent des législations adéquates, de leur application et de l'encadrement pour que ces mesures respectent notre liberté et notre vie privée. Si Facebook connaît une popularité inégalée, c'est dire que le citoyen lui-même ne réalise pas toujours les conséquences et les risques entraînés par l'étalement de sa vie privée au regard de la planète entière. Cela démontre l'ampleur de la sensibilisation

(suite en page 12)

En route pour le 25^e anniversaire de l'AREQ, Île de Montréal. En 2011, l'AREQ aura 25 ans, ça se fête en grand!



Solange Catafard-Mayer

OSEZ...

Vous avez enseigné le français, la littérature, les arts visuels, ou tout simplement, vous aimez écrire? Ce projet s'adresse à vous, cher membre de l'AREQ.

À l'occasion du 25^e anniversaire de notre association, nous publierons un recueil d'œuvres d'art et

de poésie sous le thème: L'environnement et la vie.

Dès maintenant, et ce, jusqu'à la fin du mois de juin, il nous fera plaisir de recueillir vos textes à caractère poétique ou vos poèmes.

Notre objectif est de jumeler entre 40 et 50 textes aux œuvres d'art qui seront exposées lors de l'assemblée générale régionale, le 27 mai prochain.

Nous avons reçu déjà une vingtaine de textes des plus fascinants.

Laissez poindre la magie au bout de votre plume et séduisez-nous!



OSEZ, nous en serons ravis!

*Solange Catafard-Mayer, présidente.
Secteur Sainte-Croix (06-C)*

Information: 514-382-4988

Vous pouvez faire parvenir vos textes à l'adresse suivante:

scatafard@yahoo.ca

(suite de la page 11)

à faire auprès de la population pour la protection de la vie privée.

Chacun de nous ne doit jamais banaliser toute demande d'information sur ses données personnelles. Qui a en main de telles données peut s'en servir pour vols d'identité, fraudes ou harcèlement commercial. Collectivement et avec l'AREQ, il faut nous préoccuper notamment de la protection de nos données personnelles médicales ou autres et exiger que nos gouvernements qui en ont la responsabilité, s'en char-

gent vraiment et n'en confient pas la gestion à n'importe quelle firme. Il faut que les gouvernements respectent les règles de notre démocratie. Il faut que les parlementaires discutent en toute clarté des vrais enjeux de ces questions et que les tribunaux, les commissions ou les associations de protection des citoyens (ex. le Commissariat à la vie privée du Canada, la Commission d'accès à l'information du Québec, les associations de consommateurs) puissent continuer à

faire leur travail sans que le prétexte des budgets leur enlève les moyens essentiels pour remplir leur mandat de protéger les citoyens en cas d'abus.

Pour plus d'information: consulter le site de la Ligue des droits et libertés

www.liguedesdroits.ca

*Micheline Jourdain,
Secteur Mercier (06-G)
Responsable régionale
du comité d'action politique*

La vie dans les secteurs



Marie Barrette

Cette chronique vise à faire connaître, à partir de l'information publiée dans les bulletins/lettres mensuelles/sites web ou reçue par courriel/téléphone, des activités prévues dans les secteurs. Elle veut stimuler l'échange, la participation et susciter de nouvelles idées. Pour ce faire, les personnes à la présidence des secteurs sont priées de faire parvenir l'information à l'auteure de la chronique.

L'éveil hâtif de la nature, après un hiver doux, nous invite à l'extérieur pour jouir du temps agréable, de la verdure et des vivaces impatientes de sortir de leur période de latence. Et nous, nous plantons allègrement des fleurs dans les pots, les jardinières, les plates-bandes pour faire éclater la vie et la couleur tout autour.

De plus, les secteurs offrent également des occasions de sortir et de laisser émerger notre vitalité tout en ouvrant notre esprit et... notre appétit!

Secteur G - Mercier

Visites guidées dans Montréal!

12 mai: 10 h 30 à 12 h 30. Visite guidée du Petit Vietnam avec le groupe Kaléidoscope, coût 16,50 \$. Dîner chez Liyan.

Point de rencontre: sortie sud-ouest du métro De Castelnau, coin Saint-Laurent et De Castelnau.

9 juin: 10 h à 12 h. Visite guidée des Derniers soupirs de «La Main», avec le groupe Kaléidoscope, coût 16,50 \$. Dîner au Seingalt.

Point de rencontre: porte d'entrée du Complexe Guy-Favreau, 200, boulevard René-Lévesque Ouest.

Réservations: Hélène Pelland, 514 256-0129

helenepelland@videotron.ca

Secteur C – Sainte-Croix

Vive les vacances! Sortie de fin de session!

17 juin: 15 h 30: Visite du Vieux-Terrebonne: site historique de l'Île-des-Moulins et de la Maison Bélisle;

17 h 30: Souper-théâtre: théâtre du Vieux-Terrebonne, 866, rue St-Pierre, Terrebonne.

Pièce à l'affiche: L'amuse-gueule, comédie de Gérard Lauzier sous la direction artistique de Benoît Brière, mise en scène par Alain Zouvi. Avec Stéphane Breton, Anne Casabonne, Benoît McGinnis, Marie-Ève Larivière, Louis-David Morasse, Dino Tavarone, Claude Tremblay et trois autres comédiens.

Forfait de groupe: 61 \$

Réservations avant le 15 mai auprès de Jeanine Dubois-Gravel, 514 274-8719

Secteur J – Pointe-aux-Trembles

Ballade en Montérégie!

17 sept.: Visite de la Maison des cultures amérindiennes et de la Cabosse d'Or.

Dîner aux Quatre feuilles

Visite de la cidrerie Michel Jodoin et de la microbrasserie Bedondaine et Bedons ronds.

Autocar de luxe. Coût: 70 \$, tout inclus.

Information et réservations: Carole Beaulne, 450 585-7423

bclne@videotron.ca

Alors? Voilà de quoi titiller nos neurones et stimuler nos endorphines! Et n'oublions pas les activités rituelles dans nos secteurs, toujours d'excellentes occasions pour nous revoir, échanger et avoir du plaisir...

Bon été à chacune et à chacun; puisse-t-il nous revigorer en tonifiant notre joie de vivre et de rire! «L'humour est ce qui transforme l'anxiété en rire.» Alain Watts

Marie Barrette
marie.barrette@sympatico.ca

Fondation Laure-Gaudreault



Denise Marcotte

Je désire vous informer des changements récents au Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault de la région de Montréal.

C'est avec un immense regret que nous avons accepté la démission de notre présidente, Micheline Sicotte, qui doit abandonner son poste pour des raisons de santé.

Richard Cardinal a accepté le défi de devenir président pour la fin du mandat de Micheline. Le poste de secrétaire sera assumé par Denise Marcotte et le poste de publicitaire est

présentement vacant.

Nous tenons à souligner l'implication exceptionnelle de Micheline et son engagement sans faille pour la Fondation. Nous lui en sommes très reconnaissants. Nous la remercions et lui souhaitons bonne chance.

Denise Marcotte, secrétaire

Pour le Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault

L'assemblée générale régionale

Dans le numéro de janvier de *Échos de l'Île*, vous avez été convoqués à l'AGR du 27 mai prochain, à 9 h 30, au Centre 7400, 7400, boulevard Saint-Laurent.

Comme nous le faisons depuis quelques années, nous mangerons ensemble après l'AGR. Le conseil régional vous invite à participer en grand nombre à ce dîner amical, mais nous n'accepterons le paiement sur place que si nous avons eu des annulations. L'an dernier, nous avons manqué de certains choix au buffet car nous avons accepté plusieurs personnes le matin même de l'AGR et des membres qui avaient payé deux

semaines à l'avance n'ont pu se sustenter convenablement. Nous vous invitons à verser la somme de 12 \$ pour ce dîner à votre trésorier sectoriel au plus tard le 21 mai. Nous invitons les trésoriers à envoyer à la secrétaire régionale, Danielle Wolfe,

danielle.wolfe@sympatico.ca

les noms des personnes qui ont défrayé le coût du dîner au fur et à mesure que les membres le font afin d'éviter une surcharge de travail à notre secrétaire.

Des prix de présence feront l'objet d'un tirage à la fin de l'AGR.

Lise Labelle

Rappel des dates des assemblées générales des secteurs

Secteur Ahuntsic-Est,
le 12 mai à 9 h 30;

Secteur De-la-Montagne,
le 27 avril à 9 h 30;

Secteur Sainte-Croix,
le 6 mai, déjeuner à 8 h 30
suivi de l'AGS;

Secteur Jean-Talon,
le 20 avril à 9 h 30;

Secteur Montréal-Nord,
le 26 mai, déjeuner à 8 h 30
suivi de l'AGS;

Secteur Parc La Fontaine,
le 18 mai, déjeuner à 8 h 30
suivi de l'AGS;

Secteur Mercier,
le 20 mai, 8 h 30 déjeuner
suivi de l'AGS;

Secteur Ouest-de-l'Île,
le 20 mai à 9 h 30;

Secteur Pointe-aux-Trembles,
le 4 mai, déjeuner à 8 h 30
suivi de l'AGS;

Secteur Parc Maisonneuve,
le 28 avril à 9 h 30;

Secteur Lachine,
le 14 mai à 9 h 30;

Secteur Angrignon,
le 14 mai à 9 h 30;

Secteur Ahuntsic-Ouest,
le 29 avril à 9 h 30;

Secteur Rosemont,
le 5 mai à 9 h 30;

Secteur Anjou,
le 11 mai à 9 h 30.

L'AGS du secteur Saint-Léonard
aura eu lieu le 7 avril.

— Le 911 —

Lors de la dernière réunion du conseil régional, le président du secteur Angrignon, Michel Acoulon, attirait notre attention sur divers problèmes vécus dans son entourage avec le service d'urgence 911. Tantôt, c'est une personne âgée qui, ayant fait une chute, a dû attendre des heures avant l'arrivée des pompiers. À un autre moment, c'est une personne qui était par terre et que l'on a déplacée sans prendre les précautions nécessaires. Le temps d'attente est parfois très long compte tenu de l'âge et de l'état de la personne pour qui on fait appel au 911. Les interventions manquent parfois de délicatesse.

Il faut savoir que lorsque l'on fait un appel au 911, même si c'est pour un transport à l'hôpital, ce sont les pompiers qui sont les premiers intervenants. Alors ne soyez pas surpris si vous demandez une ambulance et que vous voyez

arriver un camion de pompiers. Par contre, les pompiers sont censés avoir reçu la formation nécessaire pour donner les premiers soins.

Dans le cadre du plan d'action national, le Congrès a voté en priorité des orientations qui concernent la santé et le bien-être des aînés. Aussi, il m'apparaît tout à fait logique de demander au nom des 6 536 membres de notre région, une amélioration du service d'urgence 911, si je suis en mesure de démontrer, par des cas documentés, que des citoyens ont été lésés par une mauvaise qualité des soins ou par une attente déraisonnable.

Conséquemment, je vous demande de m'écrire si vous ou quelqu'un de votre famille a vécu récemment une telle situation.

Lise Labelle
l.labelle2@sympatico.ca

Capsules d'information

Enfants de Bolivie 15^e anniversaire

L'œuvre fondée par Yvon Sabourin, membre du secteur Anjou, célèbre cette année son 15^e anniversaire. À cette occasion, vous êtes invité à un souper.

Le vendredi 4 juin 2010. À 18 h (précédé d'une messe à 16 h 30). Au sous-sol de l'église Saint-François-d'Assise, 700, Georges-Bizet, (2 rues à l'est de Honoré-Beaugrand)

Coût: adulte 15 \$, enfant de 6 à 12 ans incl. 8 \$

Permis de la SAQ (vin en vente à 10 \$ la bouteille)

Nombreux prix de présence

Informations: Raymonde Primeau 514 351-0137,
raymonde6901@yahoo.ca

Message aux anciens de L'ÉCOLE SAINT-ANSELME

100 ANS, ÇA SE FÊTE!

À vous qui avez travaillé à l'école Saint-Anselme.

À l'occasion du 100^e anniversaire, nous vous invitons à célébrer avec nous lors d'un 5 à 7, le jeudi 21 octobre 2010. Au 2743, rue de Rouen, Montréal.

RSVP. Veuillez confirmer votre présence au plus tard le 10 juin 2010.

Stanselme@csgm.qc.ca

Raymonde6901@yahoo.ca

Ginette Paquin, 514 524-2437

Erratum

Dans le numéro de janvier, en page 4, à la liste des commanditaires, il aurait fallu ajouter Le secteur B De-la-Montagne. Nos excuses aux membres du comité directeur de ce secteur qui nous avaient fait parvenir la commandite de 100 \$ pour le tournoi de golf au profit de la Fondation Laure-Gaudreault.

Message aux internautes

Le site de l'AREQ a subi une cure de rajeunissement. L'avez-vous consulté récemment? Plus convivial, on y trouve facilement réponse à ses questions.

Sur la page d'accueil, nous pouvons faire calculer le montant de notre contribution non volontaire dont le gouvernement dispose depuis que nous sommes à la retraite et d'un même souffle, nous pouvons envoyer une lettre à la ministre du Conseil du Trésor l'informant de notre situation de retraité pénalisé par la désindexation de nos rentes.

Il est aussi possible de recevoir tous les vendredis l'infolettre. Il suffit de se rendre à la page d'accueil et de s'y abonner. Ainsi, on est informé régulièrement de tout ce qui se passe à notre Association.

Pourquoi ne pas visiter régulièrement le site de l'AREQ nationale (<http://areq.qc.net>) et celui de notre région (<http://regioniledemontreal.areq.ca>) que Gilles Lagacé met à jour régulièrement?



Micheline Sicotte

À la retraite, on est libre. On peut s'adonner plus particulièrement à ce qui nous tient à cœur.

Je suis à la retraite depuis bientôt dix ans. J'ai d'abord déménagé quittant la banlieue de Repentigny pour venir vivre en ville. On peut sortir une fille de l'Est, mais on ne peut sortir l'Est de la fille. Je me suis donc installée à Pointe-aux-Trembles, au 13667, rue Prince-Arthur. Puis, après avoir mobilisé les enseignants à partir des «40 heures» de la tâche d'un prof à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FES), je me suis occupée de maman qui, âgée de 88 ans, est souvent souffrante à cause de la polyarthrite rhumatoïde.

Simultanément, je me suis engagée dans un projet de «commerce équitable» qui s'approvisionne, pour les produits artisanaux, à Dix mille Villages, rue Saint-Denis et, pour les produits alimentaires, à Équita, mar-



que de commerce d'OXFAM-Québec. Les profits tirés de la vente servent à financer la Fondation Léo-Cormier qui favorise des projets d'éducation aux droits et libertés.

La Fondation Laure-Gaudreault (FLG) occupe une bonne partie de mon temps. Elle est aussi une préoccupation constante. D'abord représentante de la FLG au secteur Pointe-aux-Trembles (06-J), je deviens, lors de l'assemblée générale de 2005, la présidente du Bureau de la région de Montréal où se retrouvent 16 secteurs. Francine Pellerin, femme extraordinaire, s'occupe maintenant de la FLG dans le secteur J. Cette Fondation a vu le jour à l'AREQ en 1990. Elle est jeune et ne demande qu'à grandir. À Montréal, la Fondation fait des petits chaque année. Il n'en coûte que 10 \$ à vie pour y adhérer.

C'est en 2006 que l'AREQ de Montréal prend l'initiative d'organiser un tournoi de golf annuel dont la totalité des profits va à la Fondation Laure-Gaudreault. Le premier tournoi de la région a rapporté 2 000 \$ à la FLG. En 2009, quatre ans plus tard, c'est la somme de 15 881,77 \$ qui est acheminée à la FLG. Un merci très spécial à nos commanditaires qui savent être très généreux; merci aussi à Jeannine Ménard qui, à chaque tournoi, accumule plusieurs prix de présence et assure la participation massive de golfeurs au tournoi. Merci aussi à l'AREQ de Montréal qui, année après année, reprend son bâton de pèlerin pour faire la promotion du tournoi.



Laure Gaudreault

L'aide de la FLG est très importante. Elle permet à plusieurs organismes et individus de voir la lumière au bout du tunnel. Sans cette aide, bon nombre de personnes seraient en situation très difficile.

La FLG de Montréal peut, par le tournoi de golf annuel, par un repas-bénéfice annuel et par les nombreuses contributions, grosses ou petites, répondre à plusieurs demandes d'aide financière et augmenter le nombre de ses dons, dans l'espoir que ce travail bénévole rapporte beaucoup, beaucoup...

C'est cela que mes dix ans de retraite m'ont permis de faire. Qu'en sera-t-il en 2020 ?

Ce sera à voir !

Micheline Sicotte
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)

HAÏTI



Marie Marsolais

« Mon pays que voici¹ » ravagé par un séisme, emportant sous les décombres c a m a r a d e s , amis, collègues, enfants; emportant maisons, écoles, hôpitaux, églises et

nous plongeant tous dans de grandes inquiétudes.

Depuis plus de quatorze ans, je partage une partie de ma vie entre le Québec, mon pays, et Haïti, mon pays choisi par le cœur. Combien grand a été le soulagement d'apprendre que plusieurs camarades et amis sont vivants malgré les heures d'angoisse que certains d'entre eux ont dû vivre, ensevelis sous les décombres et blessés! Je pense à René, mon collègue de la CNEH², qui, en sortant de son travail, est allé à la coopérative qui s'est effondrée sur lui. Il a passé de longues heures à attendre qu'on vienne le délivrer. Je pense à Magali, direc-



Parmi ces enseignantes, combien ont péri ?

trice d'une école complètement détruite. Un des murs s'est abattu sur elle. Elle est sérieusement blessée à la tête et a dû être opérée d'urgence. Je pense à Marc qui doit vivre dans la cour de sa maison et qui ne sait pas comment il va pouvoir faire manger la douzaine de personnes qui ont tout perdu et qui se sont réfugiées chez lui. Malgré la faim

et les blessures, ils reconnaissent leur chance d'être vivants!

À ce soulagement de les savoir sains et saufs, se mêle la souffrance d'apprendre que plusieurs sont morts. Je pense à Magali Marcellin de Kay Fanm³ qui s'est toujours portée à la défense des femmes violentées. Je pense surtout à ces trois cents élèves de l'école St-Gérard qui étaient dans l'école au moment où elle s'est écroulée. Leurs voix se sont tuées à tout jamais.

Comment ne pas compatir dans cette grande tragédie qui affecte le peuple haïtien? Comment les aider et surtout comment ne pas les oublier?

De quelle couleur sera la saison nouvelle? Je la souhaite couleur d'espoir. Espoir que nous pouvons apporter par notre soutien indéfectible pour que le peuple haïtien puisse vivre dans la dignité.

Solidairement,

Marie Marsolais
Secteur Anjou (06-S)



Où sont-ils ces enfants qui ont touché mon cœur ?

1 « Mon pays que voici »; auteur Anthony Phelps, poésie

2 Confédération Nationale des Éducatrices et Éducateurs d'Haïti

3 Kay Fanm veut dire Maison des femmes

Mourir en toute dignité... Oui, mais comment ?

Lors du congrès 2008, nous avons voté une orientation qui se lisait comme suit : « Que l'AREQ ouvre un débat sur le droit de mourir en toute dignité et que toute prise de position de l'AREQ sur ce thème, qui peut inclure l'euthanasie et le suicide assisté, soit adopté par le Conseil national, à la suite d'un vote formel des assemblées générales sectorielles. »



Le débat est ouvert, mais, rassurez-vous, il n'y aura pas de position de l'AREQ favorable à l'euthanasie et au suicide assisté parce qu'on ne pourra jamais en arriver à adopter une position qui rallierait l'ensemble de nos membres. Sujet éminemment personnel, le droit de mourir en toute dignité nous touche dans ce que nous avons de plus intime et de plus profond. De plus, c'est un sujet sur lequel l'opinion d'une personne peut évoluer selon son âge et son expérience.

Quand on est jeune et en santé, on ne veut pas entendre parler de la mort ; on se croit invincible. Un peu plus tard, on sait que c'est une réalité inéluctable qui va nous arriver... un jour... mais le plus loin possible... Par contre, on ne veut pas souffrir... Combien ont déjà souhaité partir durant leur sommeil ? Ou d'un arrêt cardiaque ?... Rapide et sans douleurs.

Quand on commence à perdre des êtres chers, on constate rapidement le désarroi causé par une mort subite... Il nous arrive aussi d'être témoin du départ d'une personne qui se fait sur une plus longue période et qui permet à la personne qui quitte ce monde d'exprimer à ceux qui restent tout ce qu'elle veut leur faire savoir avant le dernier adieu. À la suite de telles expériences, moi qui, avant l'âge de 50 ans, affirmais vouloir



partir rapidement, je ne pense plus ainsi. J'aimerais bien « boucler la boucle » avec mes parents et mes amis.

Il arrive aussi que nous soyons confrontés à la dure réalité de voir un proche souffrir longtemps et perdre tous ses moyens, en venir même à une vie végétative et on se dit : « Dans ce cas-là, l'euthanasie devrait être permise. » Dans d'autres cas, on pense que tel individu qui souffre d'une maladie dégénérative devrait pouvoir obtenir de l'aide pour mettre fin à ses jours.

Mais il n'y a pas que ces deux choix possibles pour mourir en toute dignité. Il y a aussi les soins palliatifs qui procurent au malade en fin de vie, un soulagement de ses douleurs, des soins qui assurent son confort et, pour la famille, une aide psychologique pour mieux vivre ce départ. Vous me direz que les soins palliatifs ne sont pas accessibles à tous, selon la région habitée. C'est peut-être sur ce sujet que l'AREQ devrait se prononcer dans le cadre de notre priorité : « La santé et le bien-être des aînés ». Quand la santé n'est plus là, que l'on nous conserve une qualité de vie jusqu'à la fin. Pour cela, il faut créer un réseau de maisons de soins palliatifs et former du personnel compétent pour donner ces soins.

Ouvrir la porte à l'euthanasie et au suicide assisté, ce serait peut-être ouvrir une porte que l'on ne pourrait plus fermer. Les abus possibles m'apparaissent plus graves que ce que l'on veut éviter. Et puis, c'est Félix Leclerc qui disait : « C'est grand la mort, c'est plein de vie dedans ». Continuons d'en débattre, la discussion ne peut qu'être très salubre.

Lise Labelle



Un logiciel de bureautique ouvert, complet et en français



Edmond Pauly

De plus en plus de nouveaux ordinateurs sont offerts à des prix très attrayants, mais les vendeurs vous suggèrent plusieurs logiciels plus ou moins adéquats et utiles. Avant d'accepter un logiciel de bureautique offert par votre vendeur, vous pouvez télécharger sans frais un des meilleurs logiciels de bureautique qui se nomme OpenOffice version 3.2. Ce logiciel est en code ouvert ou logiciel libre, mis à jour par une équipe internationale de programmeurs de Sun Microsystems. Il comprend six icônes qui correspondent à six programmes en français : Texte, Classeur, Présentation, Base de données, Dessin et Formule. Chacun de ces programmes est adapté aux formats des logiciels concurrents.

Le plus utilisé est évidemment le traitement de texte dénommé Texte, autrefois Writer. Il est accompagné d'un correcteur orthographique et grammatical en utilisant la fonction F7. Il faut, au préalable, choisir la langue d'usage dans l'élément Outils en cli-

quant sur Langue et ensuite Français (Canada). Si vous avez rempli la fiche d'enregistrement lors du téléchargement, vous aurez accès à des accessoires additionnels, comme un dictionnaire français en ligne avec les nouveaux mots de la réforme 1990.

De plus, votre document corrigé peut contenir des images, des tableaux et des graphiques que vous pourrez exporter en format PDF avec une double protection par mot de passe. Avant de l'exporter en PDF, vous cliquez sur Sécurité et ensuite sur chacun des deux boutons pour introduire un mot de passe. Votre document sera crypté et ne sera accessible à votre destinataire que s'il est mis au courant du mot de passe. L'expéditeur devra garder une version PDF sans mot de passe car le fichier sécurisé est irrécupérable si vous avez perdu le bon mot de passe.

Pour connaître tous les avantages de ce logiciel, vous pouvez écrire un mot-clé dans la fenêtre du moteur de recherche de ce logiciel et vous aurez accès au manuel d'utilisation d'OpenOffice ou à un service en ligne de Sun Microsystems. Avec un tel outil, vous êtes prêt à éditer un bulletin, envoyer des documents personnels signés et possiblement publier votre premier livre électronique.

Edmond Pauly, secteur Ouest-de-l'Île (06-H)



Site de téléchargement de la version française de OpenOffice 3.2 :
<http://fr.openoffice.org/about-downloads.html>



Desjardins
Caisse de l'Éducation



UN CRÉDIT D'IMPÔT PROVINCIAL DE 50 % QUI DIT MIEUX ?

En tant que contribuable du Québec, vous pouvez souscrire au Capital Régional et Coopératif Desjardins (CRCD), que vous soyez membre ou non d'une caisse Desjardins.

En investissant dans CRCD, vous obtenez un crédit d'impôt du Québec de 50 % du montant investi jusqu'à concurrence de 2 500 \$. Voilà un avantage très intéressant pour tout investisseur.

En plus d'obtenir un crédit d'impôt, votre investissement travaille doublement puisqu'il soutient les entreprises et les emplois d'ici. La vente d'actions de CRCD favorise le développement économique du Québec. Le Capital régional et coopératif Desjardins investit du capital de développement dans les coopératives et les entreprises de presque tous les secteurs d'activités partout sur le territoire du Québec et leur offre l'expertise conseil

pour stimuler leur démarrage, leur croissance et leur rayonnement.

Ne tardez pas à faire l'acquisition de vos actions, car les quantités sont limitées.

Venez rencontrer l'un de nos employés à la caisse pour bénéficier de cet avantage fiscal pour 2010.

Lise Pedneault

Lise Pedneault
Planificatrice financière
et responsable du siège social

Voici la nouvelle adresse du siège social de la caisse :
9405, rue Sherbrooke est, bureau 2500
Montréal (Québec) H1L 6P3

Coordonnées AREQ
Région de Montréal

Téléphone :
514 603-3523

Vous trouvez sur notre site:

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier
- Les informations des Comités régionaux
- Le bulletin régional
- Les liens vers les sites des secteurs
- Le blogue
- **Le carnet de Lise** pour les plus récentes informations.

Nouvelle adresse du site régional : <http://regioniledemontreal.areq.ca>



TOURNOI DE GOLF DE L'AREQ, RÉGION DE MONTRÉAL AU PROFIT DE LA FONDATION LAURE-GAUDREAU

CLUB DE GOLF L'ÉPIPHANIE – le 2 septembre 2010 FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : _____ Prénom : _____ Secteur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Noms des 3 invité(e)s du quatuor (*s'il y a lieu*)

(2) Nom : _____ Prénom : _____ Secteur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

(3) Nom : _____ Prénom : _____ Secteur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

(4) Nom : _____ Prénom : _____ Secteur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Coûts : Inscriptions acceptées jusqu'au 31 août

Golf, voiturette et souper	110 \$	x	_____	=	_____	\$	
Golf et voiturette	65 \$	x	_____	=	_____	\$	Total = _____ \$
Souper	45 \$	x	_____	=	_____	\$	

S.v.p. compléter et retourner le formulaire d'inscription, accompagné du paiement par chèque libellé à **AREQ région 06**, à Micheline Schinck, 10528, Georges-Baril, Montréal, QC H2C 2N3
Pour toute information contacter Micheline Schinck au 514 384-5162 ou m.schinck@hotmail.com

✂ Découper.....

Adresse du Club de golf L'Épiphanie :

200, chemin du Golf

L'Épiphanie

Tél. : 450 588-5475

Site Web : www.golfdelepiphanie.com

Accès routier :

Autoroute 40 Est (Direction Trois-Rivières)

Sortie 108, Direction L'Épiphanie

Suivre indications pour golf L'Épiphanie

Fondation Laure-Gaudreault

Campagne de financement 2010

20^e anniversaire

Il y a 20 ans, l'A.R.E.Q. créait la Fondation Laure-Gaudreault afin de venir en aide aux personnes défavorisées. Les buts de la Fondation sont définis ainsi : aider les retraités dans le besoin et les organismes œuvrant auprès des personnes retraitées, aider des organismes œuvrant dans le domaine de la recherche médicale, aider des œuvres de jeunesse ou des jeunes dans le besoin.

La Fondation a pris de l'ampleur, les demandes d'aide aussi. C'est pour mieux atteindre nos buts que le Bureau régional de Montréal organise en cette année 2010 la **campagne de financement 20^e anniversaire**. Nous sollicitons une **contribution spéciale** de votre part, que vous soyez membre ou non de la Fondation.

Les dons reçus lors de cette campagne s'ajouteront aux sommes recueillies dans les activités de financement habituelles telles que le golf de l'AREQ (CSQ) de la région de Montréal, le golf de l'AREQ (CSQ) national, le dîner-

bénéfice de la Fondation Laure-Gaudreault de Montréal et les dons d'autres sources.

Nous vous invitons à contribuer à la **campagne de financement 20^e anniversaire** qui permettra à la Fondation Laure-Gaudreault de mieux venir en aide aux personnes et organismes qui solliciteront son soutien. Peu importe le montant, **votre don est important**. Même si vous n'êtes pas membre de la Fondation, vous pouvez donner. Si vous voulez devenir membre, profitez de l'occasion : 10 \$ pour être membre à vie, c'est une aubaine.

Votre soutien nous est essentiel. Soyez assurés que ces montants seront bien utilisés. Par votre générosité, vous pouvez faire une différence. Nous vous remercions à l'avance au nom de nos bénéficiaires pour tout don que vous nous ferez parvenir.

Denise Marcotte

Publicitaire du Bureau régional de Montréal

Nom : _____

Adresse : _____

Je fais un don de 20 \$ _____ 30 \$ _____ 40\$ _____
50 \$ _____ 100 \$ _____ autre _____

S.V.P. Libellez votre chèque au nom de : Fondation Laure-Gaudreault région 06

Un reçu d'impôt sera émis pour les contributions reçues au cours de l'année totalisant 15 \$ et plus.

Faites parvenir votre don à : Fondation Laure-Gaudreault région 06
a/s Denise Marcotte, publicitaire
1-9780, avenue Durham
Montréal H2C 2G1

Je suis membre de la Fondation Laure-Gaudreault. Secteur _____

Je ne suis pas membre de la Fondation Laure-Gaudreault.

Vous n'êtes pas membre et vous désirez devenir membre à vie de la Fondation Laure-Gaudreault au coût de 10 \$?

Cochez ici afin que nous vous fassions parvenir la documentation à cet effet.